

**Assemblée Générale Ordinaire**  8 janvier 2022 à 10h

Liste d’émargement : 31 adhérents sur 36 présents ou représentés – Quorum atteint

Rapport moral du Président :

Au cours de l’année écoulée, et même depuis le début de la pandémie de Covid, (l’Assemblée Générale de 2021 n’ayant pas pu se tenir) l’activité du club a été plus ou moins empêchée par les confinements et restrictions récurrents. De plus les ennuis de santé du président l’ont empêché d’y participer pleinement.

Il remercie les adhérents de leur constance, car le nombre d’adhérents s’est bien maintenu, et les membres du Conseil d’Administration pour avoir assuré les activités vaille que vaille.

Il y a eu tout de même quelques ateliers prise de vues, dont peut retrouver une sélection de photos sur le site internet du club.

Les autres ateliers n’ont pas tous repris, il y a eu quelques sessions à l’automne 2021 sur la connaissance de l’appareil photo, sur la création d’albums photo et sur les logiciels gratuits de retouche édités par les fabricants d’appareil (Canon, Nikon …)

Annie a proposé 2 challenges depuis le mois d’octobre, qui ont permis aux adhérents de montrer leur créativité (Automne et Noël).

Le club qui souhaitait avoir un lieu d’exposition plus ou moins permanent a eu l’aide de la mairie pour exposer sur le mur près du Malval, devant la « terrasse » de la mairie.

Depuis mi-novembre, dix photos grand format sur le thème de l’automne y sont exposées. Ce mur d’exposition a vocation à être éventuellement ouvert aux autres associations feuillantines ou à la mairie elle-même.

Rapport financier :

Jean Chartiot donne les chiffres de la comptabilité du club :

Au 31/12/2020 : Solde total (Compte+livret+espèces) 7 260,16 €

Recettes 2021 : Cotisations adhérents (2021-2022) : 2 460,00 €

Subvention municipale : 250,00 €

Dépenses 2021 (Abonnement internet+Multirisque

+Tirages photos + divers) 806,12 €

Au 29/12/2021 : Solde total (Compte+livret+espèces) 9 080,41 €

Activités à venir :

Le club photo participe à la semaine sur le thème des Bistrots Feuillantins organisée par le Collectif Culturel Feuillantin du 7 au 15 mai 2022.

Sa participation consiste en une exposition de photos du 7 au 12 mai sur le thème de l’ambiance d’un café, accrochée sur 8 panneaux de 3 photos. Le prochain atelier prise de vues lui sera consacré.

Le club souhaite aussi organiser à nouveau une sortie d’une journée, comme ce fut le cas au Puy ou à Vichy. Ce serait soit fin avril-début mai avant la semaine des bistrots ou en octobre. On parle de Chambéry ou ailleurs.

Concernant les ateliers prise de vues, il faudrait une participation de tous à la proposition de lieu en fonction du thème proposé par Andy. De plus, il faudra revenir au thème trimestriel sur lequel on a le temps de travailler.

L’atelier prise de vue du 5 février verra la participation d’un intervenant (Eric Marteli) pour y travailler l’utilisation du flash additionnel à haute vitesse.

Les finances du club permettront de faire venir d’autres intervenants lors d’ateliers futurs

Christian propose à tous les adhérents d’exprimer leurs demandes en ateliers, et d’apporter une aide à l’animation de ces ateliers en partageant leurs connaissances avec les participants.

Vote des rapports : Les trois rapports sont approuvés à l’unanimité.

Renouvellement du Conseil d’Administration :

Les titulaires des postes à renouveler (Arlette Mounier, Marc Lafarge et Nicole Bonnardel)

se représentent et sont réélus.

**Fin de l’Assemblée Générale Ordinaire à 10 h 50**

**Assemblée Générale Extraordinaire**

Assemblée réunie pour une modification du bureau :

Création d’un poste de vice-président :

Les ennuis de santé d’Andy ont montré l’utilité de la création de ce poste qui permet de soulager le Président lorsque le besoin s’en fait sentir. Christian qui a assuré ce poste dans l’urgence est nommé, aucun autre adhérent n’ayant souhaité se présenter.

Création du poste votée à l’unanimité des présents.

Changement de président :

Andy ne pouvant pas être à nouveau en capacité d’exercer pleinement son poste, propose que Christian prenne la présidence du club, et il se réserve la vice-présidence.

Cette modification est votée immédiatement à l‘unanimité par les 9 membres du Conseil d’Administration présents.

**Fin de l’Assemblée Générale extraordinaire à 11 h 15**

Intervention de Maryline Marescal :

L’Adjointe au Maire transmet les vœux de la Municipalité pour 2022, car cette année encore, la cérémonie traditionnelle avec l’ensemble des associations ne peut pas se tenir.

Concernant le mur d’images, le Maire souhaiterait des photos encore plus grandes, si c’est possible.

La revue « Fouillouse Contacts » ouvre une page aux photographes qui peuvent envoyer leurs photos de La Fouillouse (c’est Nadine qui est en charge de la collecte de ces photos)

Les subventions municipales ne sont plus décidées par deux Adjoints, mais sont dorénavant attribuées par une Commission où un siège est ouvert à l’opposition. Cela permet une plus grande transparence.

Les finances de notre club étant largement créditrices, comme la Mairie ne souhaite pas subventionner une association qui aurait un « bas de laine », elle nous incite fortement à investir dans du matériel pour utiliser cet excédent de trésorerie

Questions diverses :

Ghislaine a regretté, en visitant seule l’expo du studio Gonnet, que le club n’ait pas organisé une visite groupée, ce qui aurait permis d’en profiter davantage. Cette idée reçoit l’approbation de tous, d’autant plus que la Mairie met à disposition un minibus (avec réservation à l’avance), qui permettrait de se rendre ensemble à d’autres manifestations de ce genre.

Armel, qui a proposé ses photos de la Fouillouse pour la dernière édition du « Contacts » incite l’ensemble des adhérents à en faire autant.

Pour répondre à Maryline Marescal, Christian a étudié les investissements que le club pourrait faire :

L’achat de lampes à LED plus performantes que celles que nous utilisons actuellement (500€ env)

L’achat d’un fond plus grand et de meilleure qualité que l’actuel (200€ env)

L’achat d’une imprimante photo A3 (700€) ou A2 (1200€). La discussion qui suit montre que le projet n’est pas encore mûr.

Une diminution de la cotisation annuelle serait aussi possible.

Traçabilité des prêts de matériel aux autres associations (vidéoprojecteur par exemple) :

A mettre en place

Fin des Assemblées à 11 h 50